

Gérard CHATIN

le 6/01/2015

12 Rue du Bel air

60 730 Sainte-Geneviève

06 27 45 37 12

03 60 29 36 05

gerard.chatin@sfr.fr

A l'intention de  
Aux Membres de la liste Un Nouvel Avenir

Cher(e) ami(e),

**A l'heure de cette nouvelle année, il semble indispensable de faire le point sur ce qu'a été la « conduite » de notre liste. Comment une liste donnée gagnante, il y a un an, n'a du se satisfaire que d'un score d'un peu plus de 30% ?**

Tout d'abord, rappelons-nous des projets de campagne que nous avons évoqués:

- Faire un bilan critique et équilibré de l'équipe sortante, organiser des actions en direction des quartiers, de la jeunesse, des commerçants, mener une campagne collective avec un projet clair et cohérent dans son financement,.....

Le bilan s'il a été fait n'a jamais été présenté à la population. Quand il fut proposé à Alain BOUILLETTE, il l'a renvoyé à plus tard, plus tard est devenu jamais. Ce bilan a manqué à la population pour marquer notre différence. Le bilan financier que j'avais opéré sur plus de dix ans n'a quasiment pas été utilisé par Thierry REMOND à qui je l'avais transmis sur ordre de la tête de liste. **Pourquoi ?**

**Pourquoi encore**, le dossier PREVOTE, plus gros investissement de la commune sur ces 10 années, parfaitement improductif, n'a-t-il jamais fait l'objet d'un développement sérieux, comme plusieurs d'entre nous l'avaient proposé. Plus tard, avait-il été répondu.

Pourquoi n'avons-nous pas mené ces belles actions vers les jeunes et les quartiers, comme annoncées par notre tête de liste. Plus tard, encore.

Quelle campagne collective ? Uniquement basée sur sa tête de liste en affiche, sur laquelle rien n'était modifiable, souvenons-nous en, pourquoi, malgré les demandes et nombre de remarques sur des choix jugés douteux par plusieurs d'entre-nous?

**Notre projet final est apparu comme l'addition de mesures sans lien entre elles et donc incertain dans sa nature.**

Les travaux d'approfondissement, parfois très importants sur les financements et les possibilités de réorientation de la gestion passée sont restés dans les oubliettes d'Alain BOUILLETTE à qui ils avaient été transmis. Ils n'ont souvent même pas fait l'objet de présentation au groupe. Encore moins à la population. Lors de notre unique réunion publique, le mot d'ordre était à modérer notre discours et à donner le minimum de précisions quant à notre volonté. Surtout pas de débat. Certain(e)s se sont même vus censuré(e)s, voire remis(es) en place, limite ridiculisé(e)s, publiquement.

**Sans en rajouter, on ne peut ignorer les écarts de campagne tels que :**

- informer des représentants d'associations que l'on ne les subventionnerait plus si nous étions élus (Alain BOUILLETTE). Ce que nous n'avons jamais ni évoqué et encore moins décidé.
- faire une déviation du Petit Fercourt, par exemple (Alain BOUILLETTE), tout pareillement
- faire un parc, poumon vert de la commune, à la place de la maison SAUREL (Alain BOUILLETTE), de même.
- un tract, que j'ai distribué seul mais sur « ordre » de Thierry REMOND, critiquant la gestion scolaire et les enseignants rédigé sous la dictée d'Alain BOUILLETTE le jour même, j'ai dû assumer seul ce « truc ».

Au-delà de ces quelques points concrets, la liste des faits qui nous ont fait louper cette campagne, et donc l'élection, serait longue. **On peut même se poser la question sur la volonté de gagner de la tête de liste.**

Autres étonnements de la manière dont la démarche a été menée, des personnes avaient souhaité soit avant notre campagne, soit au fil de celle-ci, travailler avec nous, apporter leurs contributions à notre réflexion, à notre projet. Pourquoi ne les a-t-on jamais invitées, cela aurait élargi notre base électorale, notre force? Là encore, la réponse était « on verra plus tard » et cela n'a encore été jamais.

Même la constitution de la liste s'est faite, à partir du début de l'année 2014, dans le secret, sans concertation, aussi bien le classement, que les nouvelles entrées, que les sorties... cette pratique allant à l'encontre de ce qui avait été convenu initialement.

Sur les moyens apportées à la liste, le grand silence également, on prend, on prend, même au-delà des limites de la légalité, mais cachons cette aide que je ne veux pas que l'on voit (Alain BOUILLETTE).

**De l'adhésion forte constatée, il y a un an, cette campagne a produit le doute et le manque de confiance à terme. Celle-ci a eu ses premiers effets au sein même de la liste dans laquelle au moins deux démissions ont été constatées. Déjà des voix, plus nombreuses encore, j'en étais, avaient exprimé leurs différences en notre sein, elles n'ont pas été écoutées.**

**Cette démarche est de la seule responsabilité de la tête de liste et de son complice élu à ses côtés pour la deuxième fois en 20 ans.** Il l'avait déjà été, en effet, entre 1995 et 2001, mandat pendant lequel et à l'issue duquel ils n'avaient souhaité fonctionner avec aucun de leurs colistiers non élus de 1995. Cela était déjà inutile, on verra plus tard, on a rien vu. En 2001, deux liste d'opposition issues de la liste commune de 1995 se présentèrent, il n'y eut plus aucun élu d'opposition et ainsi commençait le règne sans partage de l'actuelle Maire par une élection de ses 19 colistiers, à l'époque, dès le 1<sup>er</sup> tour. Pourquoi ?

**La municipale de 2014 aurait dû être celle de l'union retrouvée,** de la concorde entre ceux qui n'auraient jamais dû s'éloigner. Personnellement, j'ai fait tout ce que je pouvais pour, mais je crains, toutefois, qu'elle n'ait été que celle du règlement de compte. **Le plus regrettable sont les dommages collatéraux,** pour, **les colistiers,** d'une part, **les électeurs et la population,** d'autre part. Ils se sont vus confisquer le débat démocratique auquel ils avaient droit au profit d'une plaisanterie qui continue et la possibilité d'un changement dans notre commune.

**Les positions des élus de NASG sont décevantes, manquent de cohérence et ne permettent pas au Conseil municipal d'avancer dans son fonctionnement. En effet, quel sens attribuer à la réduction de l'exécutif par la suppression d'un adjoint lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de Conseil, proposée par les élus NASG ?** Quelle organisation de la représentation de nos élus dans les commissions? Où est le respect de la proportionnelle, nouvellement appliquée pour notre Commune? Les postes dans les commissions sont apparus comme des concessions alors qu'ils auraient dû être acquis de plein droit. Ainsi, on a pu voir ces 3 élus avoir une position différente chacun sur certains sujets. Voter avec la majorité sur des délégations importantes au Maire (marchés publics par ex.) sans demander, et donc obtenir, plus de contrôle qu'auparavant. Le départ, sous prétexte qu'ils n'étaient pas au courant, de nos deux élus lors de la présentation du projet de construction sur le site de l'ancienne scierie DENIS est une aberration, ils étaient alors informés depuis plus de 9 mois, il y avait même eu une information sur ce point sur le site [legenovefain.net](http://legenovefain.net). Préféreraient-ils avoir une friche au lieu de ce projet ? Encore, sur un sujet majeur, les élus NASG ont voté avec la majorité les conditions de la 2<sup>ème</sup> phase d'emprunt pour l'achat des locaux PREVOTE. Ses conditions n'étaient pas spécialement intéressantes en termes de taux (3,30%), par exemple, l'équipe d'un Nouvel Avenir s'est toujours opposée à ce projet. Pourquoi les élus NASG le cautionnent-ils par leur vote (par ailleurs inutile) ? Leur abstention, a minima, voire leur refus de vote, aurait été plus claire

La liste des déceptions serait longue. La population nous en exprime certaines. Mais restons-en là.

**Récemment, la démission pour raison « personnelle » d'Alain BOUILLETTE** du Conseil Communautaire, **qui a, sans doute, montré ainsi toute sa pugnacité,** a été une cerise sur le gâteau avec la transmission, de façon juridiquement contestable, de son siège à son poulain Thierry REMOND. C'est vrai que l'un et l'autre avaient autant à apprendre sur ce que fait la CCPT. Il y a un peu plus d'un an, ils apprenaient qu'elle distribuait des composteurs, action positive en faveur de l'environnement menée depuis plus de 6ans, voire aller leur chercher, je l'ai fait pour l'un d'eux. Ils ont tout à apprendre. Lors du dernier Conseil municipal, le 17/12, ils se sont débrouillés pour poser des questions suffisamment tardivement pour qu'il puisse leur être répondu qu'elles ne pouvaient être inscrites à l'ordre du jour. **Tout à apprendre.**

**La vie politique ce n'est pas se faire plaisir au détriment des autres.** C'est soit gérer pour l'intérêt général quand on est majoritaire, soit œuvrer pour que ses idées avancent. Nous sommes dans le cas de figure minoritaire et rien n'est fait pour aller dans le sens souhaité. Nos deux élus ont, dès le 30 mars 2014, rompu avec le groupe que nous avons constitué et ont préféré s'isoler. **N'auraient-ils pas eu plus de poids s'ils avaient continué avec tous ceux qui le voulaient? Bien sûr que oui.** Nos compétences, nos avis, nos réseaux les auraient renforcés. **Face à une municipalité jugée despotique et fermée, nous avons donc une opposition qui l'est tout autant, voire plus.**

« **La politique c'est dégueulasse** » disait parfois Alain BOUILLETTE, c'est surtout vrai quand on en fait comme lui, tant au niveau local que national. Son dédain des autres est au-dessus de tout. Pour ma part, je n'en ferai plus avec lui et son complice avec qui ce courrier rend ma rupture publique. Dans divers rencontres que j'ai eues avec certain(e)s d'entre vous, j'ai entendu le même type de déception.

Pour ce courrier, nos deux élus me taxeront sûrement de quelques maladies ou symptômes dont ils ont le secret de la connaissance, méthode que l'on croyait révolue, comme ils l'ont fait, souvenons-nous, pour Henri, Caroline, Michèle et quelques autres quand ils ont exprimé, l'an passé, leurs différences. Pourtant, ils ont toujours l'air de se porter bien.

Je continuerai à être actif et au service de mes concitoyens par mes engagements associatifs, syndicaux, politiques.

En ce moment de bilan, voilà ce que je tenais à vous écrire. Excusez-moi, j'aurai pu être encore plus long.

**Tout est à reconstruire. Le combat continue pour la démocratie locale.**

Cette lettre sera mise en ligne sur [legenovefain.net](http://legenovefain.net). Son contenu intéresse nos amis et concitoyens.

**Très sincères salutations et meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.**